



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MRAe Centre-Val de Loire

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Courriel : maae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Orléans, le 10 janvier 2025

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la décision de non-soumission à évaluation environnementale prise suite à votre saisine de l'autorité environnementale pour une demande d'examen au cas par cas relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU pour l'accueil d'une gendarmerie sur le territoire de votre commune.

Les délais et voies de recours sont indiqués dans la décision jointe en annexe.

Cette décision est mise en ligne sur le site internet de la MRAe :

www.mrae.developpement-durable.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de la mission régionale
d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Jérôme PEYRAT

Monsieur Bernard PIPEREAU
Mairie de Manthelan
1, Mail de la Mairie
37240 MANTHELAN